

conteneur

## **Fongicide Kabuto® 400SC**

**COMMERCIALE**

**SUSPENSION**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**PRINCIPE ACTIF : Isofétamide 400 g/L**

Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,017 % à titre d'agent de conservation.

OU

Ce produit contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0079%  
et

5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00076%

et

2- méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00025% à titre d'agents de conservation.

**N° D'HOMOLOGATION: 31759 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

Contenu net : 500 ml à 200 litres

Régistrant  
ISK Biosciences Corporation  
7470 Auburn Road, Suite A  
Concord, Ohio  
44077  
USA  
1-877-706-4640

Distribué par:  
Belchim Crop Protection  
104 Cooper Drive, Unit 3  
Guelph, ON  
N1C 0A4  
Canada  
866-613-3336

Kabuto est une marque de déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha, Ltée

## **MISES EN GARDE**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver soigneusement avec de l'eau et du savon après toute manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer du tabac ou d'aller aux toilettes. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Suivre les consignes du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'EPI. Si aucune instruction ne vous a été fournie concernant le nettoyage des parties lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et nettoyer l'ÉPI séparément des autres vêtements.

Pour les applications sur les terrains de golf, ne pas entrer ou permettre l'entrée dans les aires traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches. Pour les applications dans les gazonnières, ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les aires traitées pendant le délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine (autres que les terrains de golf) y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Ne pas utiliser dans des zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant tout site d'utilisation où des personnes, notamment des enfants, pourraient être exposées pendant ou après l'application. Cela comprend les habitations, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les bâtiments publics ou toute autre zone située à l'extérieur des terrains de golf où le grand public pourrait être exposé.

Ne pas appliquer en serre.

Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

## **PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'urgence : appeler au 1 (888) 484-7546.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administrer un traitement symptomatique.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ce pesticide est toxique pour les huîtres. NE PAS appliquer directement sur une étendue d'eau, dans des zones où de l'eau de surface est présente, ou dans des zones intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux. NE PAS contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équipement. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent les dérives des substances appliquées à l'écart des endroits traités. Les dérives et le ruissellement peuvent être dangereux pour les organismes aquatiques des eaux adjacentes aux zones traitées.

Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter l'application sur des endroits ayant une pente modérée à forte, des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des pluies intenses sont prévues.

La contamination de milieux aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'établissement d'une bande de végétation entre le secteur traité et la limite du plan d'eau.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons sans pulvérisation précisées sous MODE D'EMPLOI.

### **ENTREPOSAGE:**

Entreposer le produit dans son contenant d'origine dans un endroit sec et sécuritaire, séparé des autres pesticides, des engrais, et des aliments pour humains et animaux.

### **ÉLIMINATION**

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Brochure

## **Fongicide Kabuto® 400SC**

**SUSPENSION**

**COMMERCIALE**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**PRINCIPE ACTIF : Isofétamide 400 g/L**

Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,017 % à titre d'agent de conservation.

OU

Ce produit contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0079%

et

5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00076%

et

2- méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00025% à titre d'agents de conservation.

**N° D'HOMOLOGATION: 31759 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

Contenu net : 500 ml à 200 litres

Régistrant  
ISK Biosciences Corporation  
7470 Auburn Road, Suite A  
Concord, Ohio  
44077  
USA  
1-877-706-4640

Distribué par:  
Belchim Crop Protection  
104 Cooper Drive, Unit 3  
Guelph, ON  
N1C 0A4  
Canada  
866-613-3336

Kabuto est une marque de déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha, Ltée

## **MISES EN GARDE**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver soigneusement avec de l'eau et du savon après toute manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer du tabac ou d'aller aux toilettes. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Suivre les consignes du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'EPI. Si aucune instruction ne vous a été fournie concernant le nettoyage des parties lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et nettoyer l'ÉPI séparément des autres vêtements.

Pour les applications sur les terrains de golf, ne pas entrer ou permettre l'entrée dans les aires traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches. Pour les applications dans les gazonnières, ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les aires traitées pendant le délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine (autres que les terrains de golf) y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Ne pas utiliser dans des zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant tout site d'utilisation où des personnes, notamment des enfants, pourraient être exposées pendant ou après l'application. Cela comprend les habitations, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les bâtiments publics ou toute autre zone située à l'extérieur des terrains de golf où le grand public pourrait être exposé.

Ne pas appliquer en serre.

Ne pas appliquer par voie aérienne.

### **ENTREPOSAGE :**

Entreposer le produit dans son contenant d'origine dans un endroit sec et sécuritaire, séparé des autres pesticides, des engrais, et des aliments pour humains et animaux.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ce pesticide est toxique pour les huîtres. NE PAS appliquer directement sur une étendue d'eau, dans des zones où de l'eau de surface est présente, ou dans des zones intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux. NE PAS contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équipement. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent les dérives des substances appliquées à l'écart des endroits traités. Les dérives et le ruissellement peuvent être dangereux pour les organismes aquatiques des eaux adjacentes aux zones traitées.

Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter l'application sur des endroits ayant une pente modérée à forte, des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des pluies intenses sont prévues.

La contamination de milieux aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'établissement d'une bande de végétation entre le secteur traité et la limite du plan d'eau.

**TOXIQUE** pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons sans pulvérisation précisées sous **MODE D'EMPLOI**.

### **MODE D'EMPLOI**

ISOFETAMID est un fongicide à large spectre présentant des propriétés préventives, systémiques locales (ou translaminaires) et curatives pour les maladies foliaires et celles transmises par le sol. ISOFETAMID doit être appliqué dans le cadre des programmes de protection prévus et utilisé en alternance avec des produits possédant un mode d'action différent.

Dans des conditions propices au développement de la maladie, utiliser la dose la plus forte indiquée en respectant l'intervalle le plus court. Un bon recouvrement uniforme est essentiel pour la suppression des maladies.

### **MÉLANGE**

NOTA : Retourner lentement le contenant plusieurs fois pour assurer l'uniformité du mélange avant d'ajouter ce produit dans le réservoir de pulvérisation.

La quantité requise du fongicide KABUTO 400SC doit être ajoutée lentement dans le réservoir de pulvérisation lors du remplissage. Lorsqu'il s'agit de solutions concentrées, prémélanger la quantité requise du fongicide KABUTO 400SC dans un récipient propre et l'ajouter au réservoir de pulvérisation pendant le remplissage de ce dernier. Laisser fonctionner l'agitateur lors du remplissage du réservoir de pulvérisation et des opérations de pulvérisation. NE PAS laisser le mélange à pulvériser reposer toute une nuit ou pendant des périodes prolongées. Préparer seulement la quantité de produit nécessaire pour une utilisation immédiate. Le matériel de pulvérisation doit être soigneusement nettoyé immédiatement après l'application.

## **APPLICATION**

Appliquer le fongicide KABUTO 400SC dans un volume suffisant d'eau pour recouvrir le feuillage. Le volume d'eau applicable varie selon le type de culture et le niveau de croissance des plantes. Le volume de pulvérisation se situe généralement entre 200 et 1000 litres par hectare pour les solutions diluées, et entre 50 et 100 litres par hectare pour les solutions de pulvérisation au sol concentrées.

## **LUTTE INTÉGRÉE**

Le fongicide KABUTO 400SC est un excellent agent de lutte contre les maladies lorsqu'il est utilisé conformément au mode d'emploi pour lutter contre les champignons mentionnés sur l'étiquette. Le fongicide KABUTO 400SC est recommandé pour être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée, qui peut comprendre l'utilisation de variétés végétales résistantes aux maladies, des pratiques agronomiques, une rotation des cultures, des agents biologiques de la suppression des maladies, le dépistage des parasites, et des systèmes de prévisions des maladies qui ciblent la prévention des dommages économiques causés par les parasites. On devrait utiliser les pratiques reconnues pour réduire le développement des maladies. Consulter le service-conseil coopératif provincial ou les responsables agricoles locaux pour connaître d'autres stratégies de lutte intégrée établies dans votre secteur. Le fongicide KABUTO 400SC peut être utilisé dans le cadre de programmes de prévision des maladies qui recommandent à quel moment procéder à l'application selon les facteurs environnementaux qui favorisent le développement des maladies.

## **GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide KABUTO 400SC contient un fongicide du groupe 7. Toute population fongique peut renfermer des organismes naturellement résistants au fongicide KABUTO 400SC et à d'autres fongicides du groupe 7. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide KABUTO 400SC ou les fongicides du même groupe 7 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser le fongicide dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs

de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales, ou biologiques, ou d'autres formes de lutte chimique.

- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer ISK Biosciences Corporation en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide KABUTO 400SC chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Mark Gelin, ISK Biosciences Corporation, au 1 (440) 357-4644 à l'extérieur du Canada (des frais d'interurbain seront facturés) ou au [gelinm@iskbc.com](mailto:gelinm@iskbc.com).

<b>MODE D'EMPLOI</b>			
<b>Culture</b>	<b>Maladies</b>	<b>Taux d'utilisation mL de produit par 100 m<sup>2</sup></b>	<b>Directives</b>
Gazon des terrains de golf et gazonnières <sup>1</sup>	Brûlure en plaques ( <i>Clavireedia homoeocarpa</i> )	12,71 à 5,9 ou 22.2 à 28.5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer à titre de traitement préventif avant le développement de la maladie ou au tout début de celui-ci.</li> <li>• Appliquer en respectant un intervalle de 14 jours au taux de 12,7 à 15,9 mL/ 100 m<sup>2</sup>.</li> <li>• Appliquer en respectant un intervalle de 21 à 28 jours au taux de 22,2 à 28,5 mL/ 100 m<sup>2</sup>.</li> <li>• Appliquer dans un volume d'eau équivalent à au moins 8 litres par 100 m<sup>2</sup>.</li> <li>• Ne pas appliquer plus de 127 ml de produit /100 m<sup>2</sup>/année.</li> <li>• Ne pas appliquer par l'intermédiaire de quelconques systèmes d'irrigation.</li> <li>• Ne pas effectuer plus de deux applications consécutives du fongicide KABUTO 400SC ou d'autres fongicides du groupe 7. Les</li> </ul>

			applications suivantes doivent être effectuées en alternance avec un autre fongicide homologué présentant un mode d'action différent.
--	--	--	---

<sup>1</sup>Bien que le fongicide KABUTO 400SC ait fait l'objet d'une évaluation sur plusieurs cultivars, variétés et hybrides de gazon n'ayant révélé aucun signe de phytotoxicité, ni le fabricant ni le vendeur n'ont déterminé une tolérance suffisante pour tous les gazons et dans toutes les conditions. L'utilisateur doit déterminer si le fongicide KABUTO 400SC peut être utilisé de façon sécuritaire à des fins commerciales en appliquant le taux recommandé sur une petite zone d'essai dans des conditions susceptibles d'être rencontrées, et surveiller les éventuels effets indésirables avant d'appliquer le fongicide KABUTO 400SC sur la zone ciblée.

Application avec pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que ce que prévoit la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

**NE PAS** appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**Zones tampons sans pulvérisation:**

Les zones tampons sans pulvérisation NE sont PAS requises pour les utilisations avec l'équipement d'application manuel permis sur cette étiquette.

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe du produit et la section la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives) et des habitats aquatiques sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages), et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requise pour la protection de:		
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de :	Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :	Habitats terrestres

		Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	
Pulvérisation terrestre	Gazon	2	1	1	0	1

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon sans pulvérisation de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

### **PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'urgence : appeler au 1 (888) 484-7546.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administrer un traitement symptomatique.

## **ÉLIMINATION**

6. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
7. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
8. Rendre le contenant inutilisable.
9. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
10. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.